

Nancy, le 30 septembre 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

Activité physique adaptée : de nouveaux bénéficiaires éligibles au dispositif Prescri'mouv

Le dispositif régional Prescri'mouv, qui fêtera en octobre ses 4 années de mise en œuvre, continue d'évoluer ! A compter du 1er octobre 2022, Prescri'mouv s'adressera à l'ensemble des patients atteints d'une pathologie de la liste ALD 30 (Affection de Longue Durée), souffrant d'un Trouble Musculo-Squelettique (TMS), de troubles persistants suite à une infection au Covid et/ou en situation d'obésité.

Lancé en 2018, Prescri'mouv est un dispositif qui facilite la pratique d'activité physique adaptée sur prescription médicale, permettant aux médecins traitants d'orienter en toute sécurité certains de leurs patients vers une offre de qualité.

Prescri'mouv : des résultats concrets

- Prescri'mouv, c'est aujourd'hui **160 professionnels de l'activité physique adaptée impliqués et 1 136 créneaux labellisés** : la garantie d'une offre variée, répondant aux besoins de chaque patient et réalisée au plus proche du domicile.
- Près de **10 000 patients ont choisi d'être accompagnés** depuis 2018 vers une reprise d'activité physique avec l'aide de Prescri'mouv.
- Parmi les patients ayant terminé leur accompagnement, **80 % déclarent avoir atteint leurs objectifs** et **68% ont réussi à pérenniser leur pratique**.

Afin de confirmer ces résultats prometteurs, l'ARS et ses partenaires ont mené dès 2021 une évaluation pour identifier les leviers permettant la pérennisation du dispositif : la première recommandation étant de proposer un accompagnement à des patients atteints d'autres pathologies, le dispositif est étendu à partir d'octobre 2022 aux patients atteints d'une pathologie de la liste ALD 30 (Affection de Longue Durée), souffrant d'un trouble musculo-squelettique (TMS), de troubles persistants suite à une infection au Covid et/ou en situation d'obésité.

Jusqu'à ce jour, seules étaient admises dans le dispositif les personnes présentant des limitations fonctionnelles légères à modérées, atteintes de certaines Affections de Longue Durée (ALD) : diabète, cancer (sein, colorectal, prostate), artérite des membres inférieurs, maladie coronaire stabilisée, broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO) et/ou d'une obésité (IMC compris entre 30 et 40).